



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Milli Mejlis of the
Republic of Azerbaijan

Cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP
Promouvoir le développement durable, protéger les intérêts des générations futures

Bakou (Azerbaïdjan), 14 et 15 décembre 2018

Note d'information

CONTEXTE ET OBJET DE LA CONFERENCE

La Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP a lieu chaque année depuis 2014. Elle rassemble des centaines de jeunes parlementaires, hommes et femmes, et vise à renforcer leurs capacités, à les aider à créer un environnement de solidarité, à développer leurs réseaux et à promouvoir une approche coordonnée par des jeunes sur les questions qui les concernent. Ces conférences ont abordé les thèmes de la participation à la vie politique et de la démocratie (Genève, 2014), de la paix et de la prospérité (Tokyo, 2015), des Objectifs de développement durable (Lusaka, 2016) et de l'inclusion politique, économique et sociale (Ottawa, 2017). L'élaboration, la mise en œuvre et les résultats des conférences sont de la responsabilité des jeunes participants.

L'avenir dépend du présent et les décisions actuellement prises concernent plusieurs générations. Le rôle central du parlement est de porter la volonté du peuple, dans toute sa diversité, afin que tous les citoyens puissent s'exprimer sur les décisions qui conditionnent leur avenir. Cela étant, les jeunes parlementaires ont, à maintes reprises, fait valoir que "Aucune décision concernant les jeunes ne devait être prise sans les jeunes". Il en va de même pour tout ce qui touche aux générations futures. Même si ceux qui les constitueront ne peuvent participer aux processus publics actuels de prise de décision, leurs droits et leurs intérêts doivent être pris en compte.

De quelle planète hériteront les générations à venir ? Avec quelles ressources vivront-elles ? Comment les décisions politiques actuelles influenceront sur leur vie ? Concrètement, comment mieux intégrer les générations à venir dans les processus publics de prise de décision ?

Ces questions sont au cœur de la cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP.

Les jeunes parlementaires sont les mieux placés pour promouvoir et protéger les intérêts des générations futures, et s'interroger sur l'impact qu'auront les décisions politiques actuelles. De par leur âge, les jeunes parlementaires sont les plus proches des générations futures. Ce positionnement unique, associé à une prédisposition aux idées neuves et audacieuses, font des jeunes parlementaires d'excellents porte-parole des générations futures.

Pendant deux journées, de jeunes parlementaires, venus des quatre coins du monde, réfléchiront collectivement à des solutions durables originales susceptibles de répondre aux problèmes actuels ayant une incidence sur l'avenir. Ces trois volets seront abordés :

- 1) **Le rôle des jeunes en matière de protection de l'environnement.** Les dégradations subies par l'environnement sont peut-être le symptôme le plus flagrant d'une planification inadéquate. Des séances spécifiques permettront de procéder à un examen des initiatives législatives que les parlements peuvent prendre pour mieux protéger la planète, par exemple par des lois encourageant les énergies renouvelables ou accroissant le coût de la pollution. Trois ans après l'Accord de Paris sur les changements climatiques et quelques jours après la COP24, ces séances seront également l'occasion de définir de nouveaux moyens grâce auxquels les

parlementaires pourront demander des comptes au gouvernement quant à ses engagements en matière de climat. Les jeunes parlementaires se familiariseront avec les outils pouvant les aider dans ces domaines.

- 2) **La consommation et production durables.** Chaque année, notre consommation dépasse de presque 50 pour cent la quantité de ressources que notre planète peut renouveler, ce qui rend non durable le cycle actuel de production et consommation. A ce rythme, il ne restera aux générations futures que de maigres ressources. En prenant en compte la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement, plus circulaire, et dans la perspective d'une économie partagée, les participants étudieront les actions innovantes pouvant être initiées par les parlements pour promouvoir des modèles plus durables de consommation et de production. L'élaboration de politiques centrées sur une consommation et une production plus durables permettra également de protéger l'environnement et de mieux lutter contre les changements climatiques.
- 3) **Privilégier l'autonomisation des jeunes.** Etant donné l'évolution impulsée par les technologies et le fait que les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain, il est essentiel que les parlements fassent de l'autonomisation des jeunes une question réellement prioritaire adossée à un budget spécifique. Ainsi, les jeunes doivent avoir accès à une éducation de qualité. Ils doivent disposer des capacités et des compétences nécessaires aux métiers de demain. Les jeunes femmes doivent également bénéficier d'un accès égal au marché du travail. Pour réussir dans cette démarche, une éducation axée sur l'avenir doit former les jeunes et leur conférer les compétences les rendant aptes aux emplois proposés dans l'avenir. Les questions suivantes seront abordées : quels seront les emplois de demain ? Quel impact auront les technologies et l'innovation sur les jeunes employés ? Qu'est-ce qui peut être fait aujourd'hui pour préparer les jeunes aux emplois de demain ? Comment peut-on mobiliser la créativité et le talent des jeunes en vue de libérer leur esprit d'entreprise ? Comment est-ce que les jeunes parlementaires peuvent orienter les fonctions de planification et de budgétisation du gouvernement en faveur de l'autonomisation des jeunes ?

Les débats de la Conférence seront axés sur le partage et la promotion de pratiques innovantes en lien avec ces thèmes afin que les parlements soient systématiquement en phase avec les intérêts des générations à venir. Parmi les exemples d'actions parlementaires, on peut citer : analyses du budget générationnel, création de commissions et de groupes consacrés aux générations futures et nomination de responsables indépendants (par exemple comme médiateurs) pour agir en tant que défenseurs des générations futures. Il est conseillé aux délégations de partager avec leurs collègues les pratiques appliquées dans leur pays.

Grâce à une meilleure sensibilisation, une présentation des pratiques de leadership et un encouragement des partenariats, la Conférence contribuera à mobiliser les jeunes parlementaires en vue d'une meilleure inclusion des générations futures dans les processus publics actuels de prise de décision.

La cinquième Conférence mondiale de l'UIP sera également l'occasion de lancer le rapport 2018 de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux. Une séance spécifique sera consacrée aux récents développements afin d'identifier des moyens permettant d'encourager l'impulsion que les jeunes peuvent donner en politique.

LIEU ET DATE

La cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP se tiendra les 14 et 15 décembre 2018, à la Milli Mejlis (Assemblée nationale) d'Azerbaïdjan, 1 Parliament Avenue, Bakou.

PARTICIPATION

Cette Conférence est ouverte aux jeunes parlementaires nationaux de moins de 45 ans. Les parlements sont invités à envoyer une délégation de quatre personnes au maximum, respectant la parité hommes-femmes et **comprenant leurs plus jeunes membres**. Le personnel parlementaire est également convié à participer.

Les Membres associés et les Observateurs de l'UIP travaillant sur des sujets relatifs aux jeunes sont aussi invités à participer, de même que des représentants d'associations de jeunes, d'organisations et de parlements, aux plans régional et international.

Par ailleurs, l'UIP et l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan inviteront également un groupe de personnalités politiques d'expérience et d'experts pour enrichir discussions et débats.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Conformément aux pratiques de l'UIP, chaque délégué bénéficiera du même droit de parole. Pour garantir des débats aussi fructueux et dynamiques que possible, les règles suivantes seront observées :

- aucune liste d'intervenants ne sera établie pour les points à l'ordre du jour,
- il est demandé aux participants de ne pas lire de déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions pouvant être prises par les Présidents en fonction des circonstances, les contributions orales ne doivent pas dépasser trois minutes. Les participants peuvent s'exprimer à plusieurs reprises sur chaque thème, en particulier en réponse à d'autres déclarations,
- les séances incluront des présentations réalisées par des experts et des intervenants, des débats et des discussions interactives au cours de séances plénières modérées,
- un rapporteur résumera les travaux de la Conférence lors de la séance de clôture.

DOCUMENTS

Les participants recevront le texte des présentations des intervenants dès qu'il sera disponible. Les documents seront si possible rédigés en anglais et en français.

Le cas échéant, le Secrétariat de l'UIP mettra à disposition des participants des documents d'information concernant les thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Les participants souhaitant remettre à leurs collègues des documents en rapport avec la Conférence sont priés d'en fournir des exemplaires en nombre suffisant et de les apporter en salle de réunion.

LANGUES

Les langues de travail officielles de l'UIP sont l'anglais et le français. L'interprétation simultanée des débats sera assurée en arabe, azerbaïdjanais, anglais, français et espagnol.

Une cabine d'interprétation pourra être louée par les délégations nationales qui souhaitent venir avec leur propre équipe d'interprètes. Cette cabine sera attribuée selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les demandes de cabine d'interprétation simultanée doivent être adressées au Secrétariat du parlement hôte.

INSCRIPTION

Les parlements et les organisations invités à la Conférence doivent inscrire leurs participants au plus tard le **30 novembre 2018** en remplissant le formulaire d'inscription ci-joint. Veuillez transmettre ce formulaire à l'UIP et à l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan par courriel, fax ou courrier :

Union interparlementaire
5, Chemin du Pommier
Case postale 330
1218 Grand-Saconnex - GENEVE
Suisse
Courriel : postbox@ipu.org
Téléphone : +41 22 919 41 50
Fax : +41 22 919 41 60

Assemblée nationale d'Azerbaïdjan
Milli Mejlis de la République d'Azerbaïdjan
1 Parliament ave.
AZ 1152 Bakou
Azerbaïdjan
Courriel : ipubaku@meclis.gov.az
Téléphone : +99450 277 99 28
Fax : + 99412 4934943

VISAS

Tous les participants à la Conférence doivent détenir un passeport en cours de validité pour entrer en Azerbaïdjan. Les participants pourraient aussi devoir présenter un visa en cours de validité.

Les délégués participant à la Conférence sont priés de prendre contact avec l'ambassade ou le consulat d'Azerbaïdjan dans leur pays pour, si nécessaire, se procurer les visas.

La Conférence approchant à grands pas, nous encourageons les participants à présenter, le plus rapidement possible, leur demande de visa aux autorités azerbaïdjanaises servant leur pays afin qu'elles disposent d'une durée suffisante pour traiter leur demande.

En l'absence de représentation diplomatique dans leur pays, les participants peuvent envoyer au Secrétariat du parlement hôte un exemplaire de leur passeport afin d'obtenir un visa lors de l'arrivée à l'aéroport. Dans ce cas, un courrier du parlement hôte sera fourni afin de confirmer que les visas seront émis au point d'entrée des délégués concernés.

Veuillez noter que les participants à la Conférence n'ont pas à payer de frais de demande de visa.

Les délégués doivent clairement indiquer sur le formulaire de demande qu'ils participent à la cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP).

HEBERGEMENT HOTELIER ET VOLS

Les coûts des billets d'avion, de l'hébergement et les frais de séjour sont à la charge des délégués.

L'hôtel principal de la Conférence est :
Hôtel Fairmont Baku
1A Mehdi Huseyn
Bakou, Azerbaïdjan
Téléphone : +99412 5654848
<https://www.fairmont.com/baku/>

Pour bénéficier de tarifs préférentiels, les délégués doivent effectuer leur réservation directement auprès de l'hôtel par le biais du formulaire spécifique.

Les demandes de réservation hôtelière seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les délégués sont invités à effectuer leur réservation dès que possible, au plus tard le **5 décembre 2018**.

Pour une annulation sans pénalité, un courrier doit être adressé à l'hôtel avant le **5 décembre 2018**. Veuillez noter qu'après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué et le montant total du séjour restera du, même en cas d'absence sur place.

Les délégués assument le coût de l'hébergement et celui-ci doit être directement réglé auprès de l'hôtel.

GUICHET D'INFORMATION

Le Secrétariat azerbaïdjanais aura un guichet d'information à l'hôtel le 13 décembre.

GUICHET D'INSCRIPTION

Hôtel Fairmont Baku :

- 13 décembre (un jour avant la Conférence), de 10 h à 20 h.

Assemblée nationale de la République d'Azerbaïdjan (lieu de la Conférence) :

- 14 décembre (premier jour de la Conférence), de 8 h à 18 h.
- 15 décembre (deuxième jour de la Conférence), de 8 h 30 à 18 h.

TRANSPORT

Les délégués doivent prendre toutes les dispositions utiles pour le transport aérien et en assumer tous les frais. A leur arrivée, les délégués seront accueillis par le personnel. Le Secrétariat azerbaïdjanais assurera le transport des délégués entre l'aéroport et l'hôtel désigné.

Ce service ne comprend pas de voiture avec chauffeur. Si vous souhaitez prendre ce type de disposition, vous devrez en assumer le coût.

Les délégués arrivant plus d'un jour avant ou après la Conférence doivent prendre en charge les coûts des transports.

Le Secrétariat azerbaïdjanais assurera le transport entre l'hôtel et le lieu de la Conférence.

RECEPTIONS

L'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan organisera un repas pour les délégués le 14 décembre. Un dîner de réception aura lieu en soirée le 14 décembre. D'autres renseignements seront communiqués en temps utile.

POSTE DE PREMIER SECOURS

Un poste de premier secours sera disponible sur site pendant la Conférence. Tous les autres services médicaux et les prescriptions seront à la charge des participants.

ASSURANCE MALADIE ET MÉDICAMENTS

Les délégués doivent prendre en charge les coûts liés à tous les services médicaux personnels et avoir une assurance maladie avant d'arriver en Azerbaïdjan. L'assurance doit couvrir les soins médicaux reçus dans des établissements comme les hôpitaux, les cliniques et les cabinets médicaux.

Les personnes qui suivent un traitement médical sont invitées à apporter les médicaments nécessaires en quantité suffisante.

Il est également essentiel que les participants devant se conformer à une prescription médicale (médicaments, lunettes de vue, etc.) apportent une copie de leur ordonnance. Les médicaments ne doivent pas être mis en soute mais être conservés dans les bagages à main pour éviter toute complication si des bagages sont perdus ou en retard.

SECURITE

Toutes les mesures de sécurité nécessaires seront prises. Les participants sont priés de porter leur badge bien en vue, à tout moment, lors des activités officielles. Tout badge perdu doit être signalé dès que possible au guichet d'information et d'inscription du Secrétariat azerbaïdjanais.

CLIMAT

L'Azerbaïdjan jouit d'un climat modérément continental, avec des hivers relativement froids et des étés plutôt chauds. Les régions de faible altitude sont généralement arides alors que les régions montagneuses sont plus froides et pluvieuses. L'hiver y est froid mais les températures ne sont pas inférieures à zéro. La température minimale moyenne à Bakou en décembre est de 7 °C et la moyenne des maxima en journée s'élève à 9 °C.

REGLEMENTATION MONETAIRE

Les devises ne peuvent être échangées qu'à l'aéroport, à l'hôtel et dans les banques avoisinantes. Les principales cartes de crédit sont acceptées à l'hôtel et dans la plupart des commerces.

La monnaie officielle en Azerbaïdjan est le Manat azerbaïdjanais (AZN). Son taux est d'environ 1,70 AZN pour 1 dollar américain.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

- Fuseau horaire : l'heure locale à Bakou est UTC + 4 heures.
- Réseau électrique : 220 Volts, 50 Hertz. Les prises électriques utilisées en Azerbaïdjan sont de types C et F.
- Téléphone : l'indicatif national est +994.
 - Indicatif pour la région de Bakou : 12
 - Appels internationaux depuis Bakou : 00 + indicatif national + indicatif de zone géographique + numéro.